

Duplicata

## RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU  
TRIBUNAL DE COMMERCE  
DE PAU

3, Rue Duplaa - 64000 PAU  
Serveur vocal : 0 899 70 22 22  
Minitel : 3617 INFOGREFFE  
Internet : www.infogreffe.fr

A'LIENOR  
40 RUE DE LIEGE  
64000 PAU

V/REF :

N/REF : 2007 B 392 / 2007-A-2398

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE PAU certifie qu'il a reçu le 23/08/2007,

P.V. d'assemblée du 17/07/2007  
- Changement de Président

Concernant la société

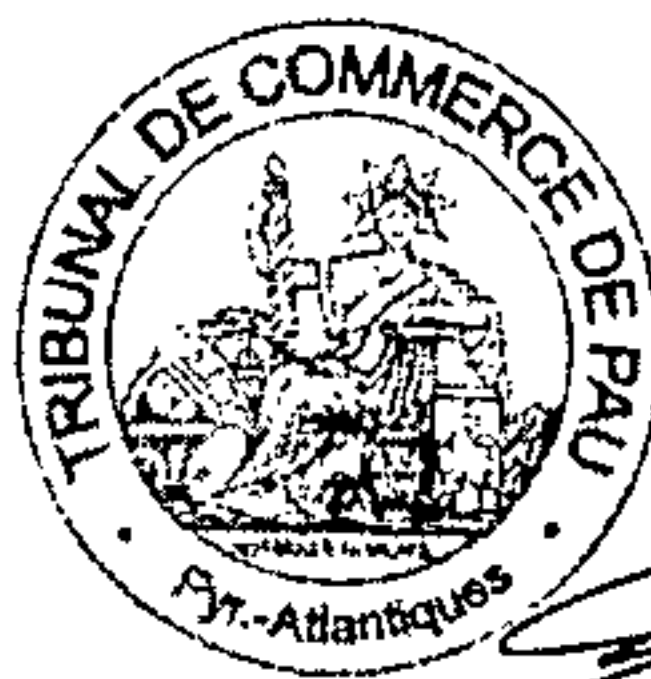
A'LIENOR  
Société par actions simplifiée  
40 RUE DE LIEGE  
64000 PAU

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2007-A-2398 le 23/08/2007

R.C.S. PAU 491 529 855 (2007 B 392)

Fait à PAU le 23/08/2007,

Le Greffier



**A'LIENOR**  
**Société par actions simplifiée au capital de 40 000 €**  
**Siège social 40 rue de Liège – 64000 PAU**  
**R.C.S. de Pau n° 491 529 855**

**Extrait du procès verbal de décision de la Collectivité des Associés  
en date du 17 juillet 2007**

Le 17 juillet 2007,

la Collectivité des Associés de la société A'LIENOR, société par actions simplifiée au capital de 40.000 € dont le siège social est 40, rue de Liège, 64 000 PAU, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Pau sous le numéro 491 529 855 (la « **Société** ») s'est réunie en assemblée générale au 163 quai du Docteur Dervaux – 92600 ASNIERES sur SEINE.

Etaient présents :

la société **EIFFAGE**, société anonyme au capital de 372.733.368 € euros, dont le siège social est 163, quai du Docteur Dervaux – 92600 Asnières-sur-Seine, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro B 709 802 094, représentée par M. Benoît HEITZ, Directeur Général,

titulaire de 650 actions,

et

la société **Sanef**, société anonyme au capital de 53.090.461,67 € dont le siège social est situé 100 avenue de Suffren à Paris (75), inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B 632 050 019, représentée par Henry JANNET, Directeur Général,

titulaire de 350 actions

Total : 1000 actions

Tous les associés étant présents, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur Fadi Selwan, Président de la Société, est également présent.

La Collectivité des Associés est amenée à se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission du Président de la Société, nomination du nouveau Président
- .....
- Pouvoirs pour formalités.

**PREMIERE DECISION :**

La collectivité des associés, après avoir pris connaissance du rapport du Président, prend acte de la démission de M. Fadi SELWAN de ses fonctions de Président de la Société à compter de ce jour et décide de nommer en remplacement M. Bertrand Le BOUCHER D'HEROUVILLE, né le 16 janvier 1957 et demeurant 79, rue Lemercier – 75017 PARIS, et ce, pour une durée de trois ans.

Cette décision est approuvée à l'unanimité.

.....

**QUATRIEME DECISION :**

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales en découlant.

.....

Extrait certifié conforme

Le Président  
Bertrand Le BOUCHER D'HEROUVILLE

